

Etat des dons de la commune de Bagnols, lors de la séance du 8 prairial an II (27 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Etat des dons de la commune de Bagnols, lors de la séance du 8 prairial an II (27 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 50-51;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13444_t1_0050_0000_1

Fichier pdf généré le 30/03/2022

"février 1793' (Vieux style) 15	Donnés en pur don par la Société populaire, pour les volontaires du 2e bataillon du Gard en garnison alors à Huy, pays de Liège, adressé dans le temps au présid. de la Conv.	veste culottes chemises souliers guêtres cols	14 14 28 14 28 28
	Les ateliers de la commune ont fourni en effets d'habillement et expédié au département du Gard, depuis le 11 9br 1793 (vieux style), jusqu'au 20 pluviôse	souliers chemises guêtres sarrots vestes culottes capotes	1020 p. 238 305 316 60 119 7
pluviôse 20	La commune a envoyé au district de Pont-sur-Rhône, les cloches de plusieurs églises pesant	cloches	2663 l.
	La Société populaire a fait un fond en pur don à deux députés lors de la force départementale pour les envoyer auprès des représentants Albitte et Dubois Crané, pour les exhorter à venir au secours des patriotes et détruire le fédéralisme, démarche qui a sauvé tout le Midi		1500 l.
	La Société populaire a en outre dépensé des sommes considérables tant pour envoyer des différents députés aux comités centraux, que pour différents objets tendant à détruire la force départementale. La société a fait ces sacrifices avec plaisir, quoique très pauvre		
ventôse 25	Envoyé au district de Pont-sur-Rhône	vieux linge chemises neuves en don souliers vieux et neufs	74 l. 53 175
	Envoyé au district de Pont-sur-Rhône, en deux envois	argenterie d'église	176 m. 2.2
germinal 29	Envoyés au district de Pont-sur-Rhône	cuire ou laiton des églises diverses cloches pesant selles bridons licols neufs bridons vieux brides vieilles peaux moutons blanches	618 l. 3157 l. 9 2 3 1 4 9
floréal 2	Envoyé au district de Pont-sur-Rhône	bas	4
	L'atelier de notre commune a fourni et expédié au département du Gard	piques	2150
	Les citoyens de notre commune sur l'invitation du représentant Borie, ont échangé ou donné en pur don leur numéraire contre des assignats		
	La somme de 6771 l. 19 portée au district de Pont-sur-Rhône, le 16 germinal cy		6771 l. 19

2	Les citoyens de la commune ont donné à différentes époques pour le départ de nos volontaires ou équipement la somme de	30000
	Depuis vendémiaire jusqu'au 1er floréal, la commune a fourni aux armées (des) fourrages	1700 quint.
	Dans cette quantité, il y en a eu beaucoup donné en pur don, et plusieurs citoyens sachant la pénurie de nos armées, quoique peu fortunés, s'empressèrent d'y aller à leur frais et dépens, et n'ont été remboursés que 8 mois après	
	La commune a fourni aussi son contingent de deux émines blé par homme d'après l'arrêté des représentants de Bonnet et Fabre	
	La commune a fourni ces 8 chevaux qu'elle a envoyés au dépôt à Montpellier, avec selles, bottes, brides. Le restant n'a pas été fourni faute de matières	chevaux 8
	La commune a fourni 2 charettes à 3 colliers pour l'armée des Pyrénées Orientales avec tous ses attraits	mules 6 charettes 2 les attraits
floréal 6	La commune a fourni 6 cavaliers qu'elle a envoyés au district de Pont-sur-Rhône, avec l'équipement prescrit par la loi <u>Nota</u> : notre contingent n'était que de 5 cavaliers, et nous en avons fourni 6	sarrots 5 pantalons 5 bonnets de police 5 cols noirs 5 chemises 15 souliers 10 bas 10 sacs de toile 5

P.c.c. mêmes signatures + PAYER, ROUX, COLLET, POUET, DUFRENE, BOURNOTTE, ALLEGRE, GANDEBISC.

14

13

La Société populaire de Saint-Arnould, district d'Yvetot, département de la Seine-Inférieure, félicite la Convention d'avoir déjoué les conspirations, et fait tomber sous le glaive de la loi la tête des scélérats qui les avoient ourdies pour assassiner le peuple. Elle invite la Montagne à rester à son poste, et à éloigner des armées et des emplois civils tous les ci-devant nobles et prêtres. Elle annonce que cette commune, toute pauvre qu'elle est, vient d'offrir à la patrie 36 chemises, 2 paires de souliers et 5 paires de bas : cette offrande, dit-elle, doit être d'autant plus agréable aux défenseurs qu'elle provient du denier de la veuve et de l'orphelin. Elle dit que les habitans de cette commune ne reconnoissent que le temple de la raison, et qu'elle a déposé au district l'argenterie du ci-devant culte.

Elle termine par prier la Convention de l'autoriser à changer le nom de St-Arnould, qu'elle porte, en celui de la Montagne-sur-Seine.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au Comité de division (1).

(1) P.V., XXXVIII, 138. Bⁱⁿ, 9 prair. (suppl^t) et 10 prair. (1^{er} suppl^t); Mon., XX, 590.

La Société populaire de Franc-Cyr, ci-devant Saint-Cyr, district de Dourdan, département de Seine-et-Oise, invite la Convention à rester à son poste. Du courage, Législateurs, soutiens d'un peuple nombreux ! nous jurons de vous soutenir d'ici, nous le jurons, et notre serment ne finira qu'avec la vie. Elle demande qu'on lui fasse passer le bulletin de la Convention pour s'instruire, et d'accorder à leur commune le nom de Franc-Cyr au lieu de Saint-Cyr.

Mention honorable, insertion au bulletin; renvoi au Comité de correspondance, et pour le changement de nom aux Comités de division et d'instruction publique (1).

15

La Société populaire de Delemont (2) félicite la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et demande la suppression des Comités de surveillance des campagnes; elle se fonde sur ce que l'ignorance, l'égoïsme et les préjugés des

(1) P.V., XXXVIII, 138. Bⁱⁿ, 10 prair. (1^{er} suppl^t).
(2) Mont Terrible.